



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Séance du 20 novembre 2020

**« Nouveaux acteurs des relations internationales,
nouvelles formes de diplomatie »**

Propos introductifs

Jean du Bois de Gaudusson, Président de la 3^{ème} section - ASOM

C'est dans une configuration particulière que se tient cette séance ; pour la première fois, pandémie fait loi, elle se déroulera exclusivement en vidéo-conférence (avec la publication d'une version papier des communications) ; avec un regret, que les Académiciens et le public ne puissent prendre la parole. Le sujet qui nous retient aujourd'hui, donne en effet matière à réflexion et débats, qui sont à l'origine du choix de la 3^{ème} section de l'Académie d'en faire le thème de cette séance.

La diplomatie connaît des mutations majeures ; son champ, ses formes, ses modalités d'intervention et sa pratique se sont diversifiés ; elle investit de nouveaux terrains de négociation. D'autres acteurs que les États et leurs représentants interviennent dans le système international : parlements, compagnies consulaires, collectivités territoriales, entreprises et notamment celles aussi puissantes que les GAFAs ou certaines ONG et bien d'autres, par exemple ce que l'on



Académie des Sciences d'Outre-Mer

appelle « la société civile » dans ses activités de coopération et de solidarité internationales ... Les actions internationales et extérieures des uns et des autres sont considérées comme exerçant ce que l'on appelle, des « diplomaties » que l'on qualifie selon les cas de nouvelles, plurielles, d'opinion, d'influence ...et même de silencieuses...

Les qualificatifs ne manquent pas, sans pour autant emporter la conviction de certains qui y voient un abus de langage. La diplomatie n'est-elle pas traditionnellement « régaliennne », relevant de l'ordre des États et de leurs agents, spécialisés pour ce faire ? Mais inversement, il ne peut plus être fait abstraction de la nécessité de démarches et d'approches pluri et multi acteurs. Notre confrère, M Louis Dominiçi, présentera les enjeux de la discussion qui n'est pas que sémantique.

Quel que soit le point de vue adopté, ces acteurs, pas toujours nouveaux mais qui se sont développés, modifient le jeu des relations internationales ; leurs actions s'articulent entre elles et interagissent. Notre Confrère, M Jean-Marc de La Sablière, analysera ces transformations tant bilatérales que multilatérales telles que celles-ci s'expriment dans le cadre des institutions internationales inter-étatiques.

Pour rendre compte des fonctions et du rôle que remplit cette « nouvelle diplomatie » dans la société internationale, la parole sera donnée à deux de ses acteurs, il a bien fallu choisir : aux Parlements, représentés par M Philippe Pèjo, ancien conseiller à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie et auteur d'une thèse de doctorat publiée sur « la diplomatie parlementaire » et aux collectivités territoriales représentées ici par M Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle Aquitaine, qui fut Président de l'Association des Régions de France pendant 12 ans.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Restait à s'interroger sur la façon dont les États font face et définissent leur stratégie pour prendre en compte ces évolutions de la société internationale. Il reviendra à M. Lansana Kouyaté qui a exercé de hautes responsabilités, en Afrique celle de Premier ministre de la République de Guinée et à l'ONU en tant que sous-secrétaire général, d'exprimer son point de vue.

En d'autres termes, c'est à partir de quelques cas précis et concrets - d'autres mériteraient et mériteront d'être traités - et de l'expérience des intervenants, qu'il est proposé de rendre compte des avantages et des risques de la part désormais occupée dans la société internationale par ces nouveaux acteurs et plus généralement de s'interroger, comme nous y incitait Alfred Grosser, sur « l'avenir de la diplomatie ».